

VISA AFFAIRES : Documents à fournir avec la demande de visa.

Opérateur économique et commercial chef d'entreprise.

1. Formulaire de demande de visa d'entrée dûment rempli, daté e signé, disponible à l'Ambassade ou au site www.esteri.it/visti/pdf/Domanda_fra.pdf.
2. Photographie d'identité récente (30 derniers jours).
3. Passeport valable au moins 3 mois au-delà de la date d'expiration du visa et photocopie des pages principales et des pages avec visas.
4. pour les non Ivoirien, Carte consulaire ou certificat de résidence.
5. Lettre d'invitation sur papier en-tête – envoyée par e-mail à l'Ambassade d'Italie à Abidjan (visti.abidjan@esteri.it et commerciale.abidjan@esteri.it) de la part d'une entreprise italienne spécifiant toutes les informations suivantes: nom et prénom, date de naissance, numéro du passeport, adresse et numéro de téléphone en Cote d'Ivoire de la personne invitée; la raison de la visite en Italie avec l'indication s'il s'agit d'un premier contact ou d'un client habituel, la durée du séjour, l'éventuelle prise en charge (billet d'avion, hébergement, etc.), déclaration de connaissance des lois italiennes relatives à l'immigration et en particulier de la responsabilité prévue par l'article 12, alinéa 1, du décret législatif 25 juillet 198 n. 286 et successives modifications; nom, prénom, date de naissance et signature du responsable de la société italienne; photocopie d'un document d'identité valable (page principale du passeport ou carte d'identité, ou permis de séjour) du signataire de la lettre d'invitation; copie de la page principale de l'inscription de l'entreprise italienne à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat («visura camerale»)
On peut trouver un modèle de cette lettre dans la page web du Ministère des Affaires Etrangères Italien au site « www.esteri.it/visti/pdf/invito_1.pdf ».
6. **documentation attestant la condition effective d'opérateur commercial.**
 - a) Inscription au Registre de Commerce authentifiée par le Tribunal du Commerce.
 - b) Déclaration fiscale d'existence et numéro de compte contribuable.
 - c) Licence d'importation si le demandeur est un importateur.
 - d) Relevé bancaire de l'entreprise des derniers trois mois authentifié par la Banque.
7. Programme du voyage, indiquant d'autres contacts d'affaires prévus.
8. Justificatif des ressources financières, dans la mesure prévue par la Directive du Ministère de l'Intérieur 1.3.2000: travellers cheque; carte de crédit internationale avec son relevé bancaire; espèces en euro avec le bordereau au nom du demandeur du visa.
9. Attestation de réservation du billet d'avion sur papier en-tête d'une agence de voyage.
10. Attestation d'assurance médicale valable pour l'espace Schengen ayant une couverture minimale de 30.000 € pour les frais d'hospitalisation d'urgence et de rapatriement.
11. Réservation d'hôtel.